

Procédure pour effectuer votre demande de certiphyto sur service public

La démarche Certiphyto est désormais rattachée à la plateforme service-public.fr et doit s'effectuer en mode connecté (Cf. mini guide de connexion pour création de compte).

Cette notice explicative avec copies d'écran est conçue pour vous aider à effectuer cette démarche avec création de compte. Les étapes à suivre sont les suivantes :

- I. Accès à la démarche Certificat Individuel Produits Phytopharmaceutique en mode connecté.
- II. Effectuer une demande de certificat.
- III. Transmettre la pièce justificative
- IV. Obtenir et sauvegarder l'imprimé de la demande.
- V. Message de confirmation.
- VI. Réception du certificat

La démarche en ligne est obligatoire. Elle permet d'obtenir le formulaire de demande complété de vos données déclaratives.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « **transmettre ma demande** ».

Un message confirmant l'enregistrement de votre demande sera adressé sur la messagerie électronique que vous aurez saisie (adresse email). Pour faciliter le traitement de votre dossier par la DRAAF ou la DAAF, merci de préciser le numéro de votre télé-démarche lors de l'envoi de votre pièce justificative.

IMPORTANT

La demande est effectuée par le professionnel via la téléprocédure sur le site <https://service-public.fr>, après création d'un compte usager. Une notice d'aide en ligne détaille la procédure à suivre.

La demande de *primo*-certificat doit être effectuée dans les 6 mois au plus tard après la formation ou le test.

Pour le renouvellement, la formation ou le test doivent être réalisés par le professionnel entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat en cours. La demande sur service-public.fr est effectuée par le professionnel au plus tard 3 mois avant la date d'échéance de validité du certificat en cours. Si la demande de renouvellement est validée par l'administration, le professionnel reçoit son certificat au cours du mois précédant la date d'échéance. La date de prise d'effet du certificat renouvelé mentionnée sur celui-ci, correspond à la date J+1 de fin de validité du précédent certificat.

La demande de certificat pour être recevable, outre le respect des délais mentionnés ci-dessus, doit être complétée et accompagnée de l'attestation requise justifiant la demande :

I. Accès à la démarche CIPP

Se connecter sur le site de <https://www.service-public.fr/>

☛ **La fenêtre pour se connecter s'affiche** : J'ai déjà un compte

Cf. : mini guide création d'un compte Service Public.

- saisir son adresse électronique,
- saisir son mot de passe
- Cliquez sur se connecter

The screenshot shows the login interface of the Service Public website. At the top, there are navigation tabs for 'PARTICULIERS', 'PROFESSIONNELS', 'ASSOCIATIONS', and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. A 'Se connecter' button is in the top right corner, with a 'Fermer' button below it. The main content is divided into two sections: 'Pas encore de compte ?' on the left and 'J'ai déjà un compte' on the right. The 'Pas encore de compte ?' section contains two buttons: 'CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL' (blue) and 'CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION' (green). Below this is a section for 'Connectez-vous avec l'un des partenaires FranceConnect', featuring a logo and text about saving time. The 'J'ai déjà un compte' section includes a note that fields marked with an asterisk are mandatory. It contains two input fields: 'Adresse électronique' and 'Mot de passe', both circled in red. Below these fields is a blue 'SE CONNECTER' button. A box at the bottom right contains links for 'Utilisateurs de mon service public.fr et Votre compte Association', with a green arrow pointing to the 'SE CONNECTER' button. Another green arrow points to the 'Adresse électronique' field, and a third points to the 'Mot de passe' field.

- La page d'accueil du site servicepublic.fr s'ouvre
 - 1 – Cliquez sur « PROFESSIONNELS »
 - 2 – Cliquez sur « Services en ligne et formulaire »

The screenshot shows the homepage of servicepublic.fr. At the top, there is a navigation bar with tabs for 'PARTICULIERS', 'PROFESSIONNELS', 'ASSOCIATIONS', and 'ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION'. A green arrow labeled '1' points to the 'PROFESSIONNELS' tab. To the right of the navigation bar, there is a search bar and a link for 'Services en ligne et formulaires', which is circled in red and pointed to by a green arrow labeled '2'. Below the navigation bar, there is a main banner with the text 'Connaitre vos droits, effectuer vos démarches' and a search input field. At the bottom, there is a section titled 'FICHES PRATIQUES LES PLUS CONSULTÉES' with five categories: 'PAPIERS - CITOYENNETÉ', 'FAMILLE', 'SOCIAL - SANTÉ', 'TRAVAIL', and 'LOGEMENT', each with a list of services.

PARTICULIERS **PROFESSIONNELS** ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION Se connecter

 **Service-Public-Pro.fr**
Le site officiel de l'administration française Services en ligne et formulaires

Création - Modification - Cessation Gestion - Finances Fiscalité Ressources humaines Vente - Commerce Secteurs d'activité **Actualités**

Connaître vos droits, effectuer vos démarches

ex. : TVA, déclaration d'embauche, chambre de commerce...

Cliquez sur « **secteur d'activité** » puis dans **Agriculture** « **obligations en matière d'agriculture** »

 **Service-Public-Pro.fr**
Le site officiel de l'administration française Services en ligne et formulaires

Création - Modification - Cessation Gestion - Finances Fiscalité Ressources humaines Vente - Commerce **Secteurs d'activité** **Actualités**

Culture

- > Secteur du livre et de la presse
- > Artistes plasticiens
- > Spectacle vivant (théâtre, danse, spectacles)
- > Cinéma

Environnement

- > Déchets et prévention de la pollution
- > Protection de la faune et de la flore
- > Aides pour l'environnement

Agriculture

- > Bail rural
- > Aides à la production agricole
- > **Obligations en matière d'agriculture**

Recherche et développement

- > Propriété intellectuelle
- > Recherche

Transports

- > Automobile-Moto
- > Poids-lourds
- > Aviation
- > Transport maritime et fluvial

Autres secteurs

- > Urbanisme - BTP
- > Tourisme
- > Sécurité
- > Santé

✕ Fermer

Ensuite cliquez sur « **certificat individuel de produits phytopharmaceutiques** » puis sur « **services en ligne et formulaires** » et sur « **demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques** »

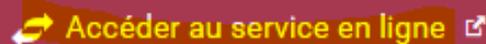
Obligations en matière d'agriculture

- > Agrément sanitaire et déclaration de manipulation de denrées animales
- > **Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)**
- > Déclaration des abeilles et des ruchers

Professionnels concernés	▼
Obtention du certificat	▼
Renouvellement	▼
<hr/>	
Services en ligne et formulaires	▲
> Demande de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques Téléservice	
Où s'informer ?	▼

Ensuite cliquez sur « **accéder au service en ligne** » et vous pourrez effectuer votre demande de certiphyto.
Procédure écran par écran à la suite

Permet d'accéder, avec identifiant et mot de passe, au service de demande de certificat d'utilisation de produits phytosanitaires, délivré par le directeur de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF ou DAAF).

 [Accéder au service en ligne](#) 

Ministère chargé de l'agriculture

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PROFESSIONNELS

> Certificat individuel de produits phytopharmaceutiques (Certiphyto)

CONNEXION

Pas encore de compte ? [?](#)

CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL

Connectez-vous avec
l'un des partenaires FranceConnect [?](#)

Gagnez du temps lors de vos démarches et accédez aux sites des organismes partenaires sans vous authentifier.



J'ai déjà un compte

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.

* Adresse électronique (ex. : nom@exemple.fr)

* Mot de passe

> [Mot de passe oublié ?](#)

SE CONNECTER

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation

2 Mes informations personnelles

3 Choix du certificat

4 Pièce justificative

5 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Ma situation



Cette démarche permet d'effectuer l'une des demandes de certificat individuel professionnel produits phytopharmaceutiques (utilisation, distribution, conseil) suivantes :

- demande de premier certificat,
- demande de second certificat,
- demande de renouvellement de certificat.

Cette action s'inscrit dans le cadre du plan Ecophyto 2. Pour en savoir plus : http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto_12

La démarche en ligne est obligatoire pour effectuer votre demande de certificat. Elle vous permet de recevoir directement votre certificat dématérialisé (pdf) sur votre compte Service-public.

Pour effectuer cette démarche, il est nécessaire de vous munir de l'attestation de formation ou de réussite au test remise par votre organisme de formation ou de la copie de votre diplôme. Pour une demande de renouvellement ou de second certificat, il faut également vous munir du certificat dont vous êtes actuellement titulaire.

Pour que la demande soit prise en compte, il faut impérativement effectuer votre démarche jusqu'à l'action « transmettre ma demande ».

N'hésitez pas à consulter les info-bulles ⓘ disponibles tout au long de la démarche afin de vous aider lors de la saisie de votre demande de certificat.

Cochez la case correspondante à votre situation

Ma demande de certificat

* Quelle demande souhaitez-vous effectuer ?

- Demande de premier certificat individuel professionnel
- Demande d'un second certificat individuel professionnel au titre d'un autre certificat et d'un complément de formation ?
- Demande de renouvellement de certificat individuel professionnel

* Vous sollicitez votre certificat individuel au titre :

- Au titre d'un diplôme ou d'un titre
- Au titre d'une formation ou d'un test

Remplir toutes les rubriques obligatoires

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation → **2 Mes informations personnelles** → 3 Choix du certificat → 4 Préparation du certificat → 5 Pièce justificative → 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Mes informations personnelles

Veuillez saisir vos informations personnelles nécessaires au bon remplissage du formulaire.

Informations personnelles

* Civilité Madame Monsieur

* Nom de naissance
Champ obligatoire.

Nom d'usage (si différent)

* Prénom(s)
Champ obligatoire.

Informations de naissance

* Date de naissance (JJ/MM/AAAA)
Champ obligatoire.

* Pays de naissance
FRANCE

* Département de naissance (Exemple: yvelines)

Adresse

Étage - escalier - appartement

Immeuble - bâtiment - résidence

* Numéro et libellé de voie

Champ obligatoire.

* Boite postale / lieu-dit

* Code postal / Ville (Exemple: 35000 RENNES)

Champ obligatoire.

Pays : **FRANCE**

Informations de contact

* Adresse électronique (exemple : nom@exemple.com) ⓘ

Veillez renseigner votre adresse électronique.

* Confirmation adresse électronique :

Veillez confirmer votre adresse électronique.

Téléphone (exemple : 0612345678 ou 0112345678)

< PRÉCÉDENT

ENREGISTRER

SUIVANT >

Remplir les rubriques qui sont sur votre attestation ou bordereau de score

PARTICULIERS PROFESSIONNELS ASSOCIATIONS ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION SE DÉCONNECTER JOELEA13@LAPOSTE.NET

 **Service-Public.fr**
Le site officiel de l'administration française

 Services en ligne et formulaires

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat**
- 4 Préparation du certificat
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Choix du certificat

Certificat individuel demandé

* Certificat individuel demandé

Remplir les rubriques qui sont sur votre attestation ou bordereau de score

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

- 1 Ma situation
- 2 Mes informations personnelles
- 3 Choix du certificat
- 4 Préparation du certificat**
- 5 Pièce justificative
- 6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Préparation du certificat

Modalité de préparation du certificat

* Vous avez préparé votre certificat individuel professionnel au titre

- d'une formation intégrant une vérification des connaissances
- d'une formation intégrant une vérification des connaissances et une formation complémentaire
- d'un test

[< PRÉCÉDENT](#) [ENREGISTRER](#) [SUIVANT >](#)

Remplir les rubriques qui sont sur votre attestation ou bordereau de score

Préparation du certificat

Modalité de préparation du certificat

* Vous avez préparé votre certificat individuel professionnel au titre

d'une formation intégrant une vérification des connaissances

d'une formation intégrant une vérification des connaissances et une formation complémentaire

d'un test

Date du test :

* Date (JJ/MM/AAAA)

* Numéro du test :

Résultat du test :

* Score du test

* Sur

Indiquez le siège social du centre de formation et vous verrez apparaître les centres dans une liste déroulante

Organisme de formation

* Numéro du département de l'organisme de formation (cf. attestation) : ⓘ

Saisissez le numéro de département pour obtenir la liste des organismes de formation correspondant à ce département.

Signataire du bordereau de score

* Nom

* Prénom

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation → 2 Mes informations personnelles → 3 Choix du certificat → 4 Préparation du certificat → **5 Pièce justificative** → 6 Récapitulatif

Pièce justificative

i Pour compléter votre démarche en ligne, vous pouvez joindre la pièce justificative suivante: Bordereau de score.
Attention : l'envoi de la pièce justificative suivante est obligatoire pour le traitement de votre demande de certificat.
Si vous ne fournissez pas votre pièce justificative en ligne vous devrez l'envoyer par courrier papier à la D(R)AAF de votre région dont l'adresse sera indiquée en fin de démarche.
Si vous choisissez de l'envoyer par courrier, passez directement au menu suivant.
La pièce justificative doit être au format pdf, jpg ou png et sa taille maximale de 3 Mo

Pièce justificative : Bordereau de score ⓘ

Ajouter un fichier :

Depuis mon ordinateur

Depuis mon porte-documents Service-public.fr



Glisser - déposer un fichier ici

< PRÉCÉDENT

ENREGISTRER

SUIVANT >

Lorsque vous avez rempli toutes les rubriques, vous avez le récapitulatif que vous pouvez vérifier. Si vous avez des modifications à effectuer, vous pouvez le faire sur cette page.

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation2 Mes informations personnelles3 Choix du certificat4 Préparation du certificat5 Pièce justificative6 Récapitulatif

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Récapitulatif et envoi

i Votre démarche est bientôt terminée. Veuillez vérifier l'exactitude des informations que vous nous avez communiquées. Vous pouvez les modifier le cas échéant en cliquant sur le bouton « Modifier ».

Ma situationModifier

Ma demande de certificat

Quelle demande souhaitez-vous effectuer ? **Demande de premier certificat individuel professionnel**

Vous sollicitez votre certificat individuel au titre : **Au titre d'une formation ou d'un test**

Mes informations personnellesModifier

Informations personnelles

Mme four gh

Informations de naissance

né(e) le 15/06/1994

à 91100 CORBEIL ESSONNIES Essonne FRANCE

Cochez la case « je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies etc. » Ensuite cliquez sur TRANSMETTRE MA DEMANDE

Mon formulaire complété

Transmission de votre demande de certificat par la démarche en ligne.

Votre demande de certificat va être transmise à la direction (régionale) de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt à l'adresse suivante :

ILE-DE-FRANCE
18, AVENUE CARNOT
94234 CACHAN CEDEX

«Vous n'avez pas joint en ligne la copie de votre pièce justificative, n'oubliez pas de l'envoyer par courrier postal à l'adresse de la D(R)AAF de votre région mentionnée ci-dessus. En l'absence de transmission de votre pièce justificative, la demande de certificat ne pourra pas être traitée».

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique à ce formulaire. La fourniture des données qu'il contient est obligatoire. La loi vous donne droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant, en vous adressant au directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ou au directeur de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, de votre lieu de domicile.

* Je certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies. Toute fausse déclaration est passible de sanctions pénales.

TRANSMETTRE MA DEMANDE >

Cochez la(les) cases et cliquez sur **envoyer ma demande**

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation → 2 Mes informations personnelles → 3 Choix du certificat → 4 Préparation du certificat → 5 Pièce justificative → 6 **Envoyer**

Envoyer ma demande

Pour gagner du temps lors de votre prochaine démarche, nous vous conseillons de :

- Mettre à jour mon compte service-public.fr avec les informations renseignées dans cette démarche.
- Conserver dans mon compte service-public.fr les pièces justificatives ajoutées dans cette démarche.

Envoyer →

Vous pouvez enregistrer en **téléchargeant le PDF**, ou cliquez sur **envoyer par courriel**. La **référence** est celle qui identifie votre demande, ensuite vous pouvez cliquer sur **TERMINER**

Certificat individuel produits phytopharmaceutiques

1 Ma situation → 2 Mes informations personnelles → 3 Choix du certificat → 4 Préparation du certificat → 5 Pièces justificatives → 6 Récapitulatif

✓ Merci, votre demande a été transmise.

Votre demande a été transmise le 30/04/2017 à 09:04 au(x) service(x) concerné(x) par votre démarche de demande de certificat individuel produits phytopharmaceutiques.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse **123@laposte.net**, un message de confirmation de transmission de votre dossier.

La référence de votre demande est : **A-7-060516002**

Vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre dossier en cliquant sur le bouton ci-dessous.



Télécharger Recap_RegleCont_CIPH10.pdf (format pdf - 4 Ko) et

Envoyer par courriel

TERMINER

Procédure pour récupérer votre certiphyto sur votre compte « service public »

Voici les informations pour récupérer votre certiphyto :

A l'issue de la transmission électronique, un mail de confirmation de prise en compte de votre dossier est transmis sur votre messagerie. Il comportera un numéro de télé-démarche propre à chaque usager. Cette référence doit être utilisée à l'occasion de tous vos échanges avec la DRAAF / DAAF. Il doit être notifié lors d'une transmission postale.

The screenshot shows a web interface for account management. At the top, there is a dark navigation bar with a cookie consent message: "En poursuivant votre navigation sans modifier vos paramètres de témoins de connexion, vous acceptez l'utilisation des cookies. Voir notre politique de confidentialité". Below this, a menu bar contains "PARTICULIERS" (selected), "PROFESSIONNELS", "ASSOCIATIONS", and "ANNUAIRE DE L'ADMINISTRATION". On the right of the menu bar, there is a "Se connecter" button with a user icon and a "Fermer" link.

The main content area is split into two columns. The left column is titled "Pas encore de compte ?" and contains two buttons: "CRÉER VOTRE COMPTE PERSONNEL" (blue) and "CRÉER VOTRE COMPTE ASSOCIATION" (green). Below these is a section for "Connectez-vous avec l'un des partenaires FranceConnect" with a subtext: "Gagnez du temps lors de vos démarches et accédez aux sites des organismes partenaires sans vous authentifier". A "S'identifier avec FranceConnect" button is at the bottom of this section.

The right column is titled "J'ai déjà un compte" and includes the text "Les champs marqués d'un * sont obligatoires". It features two input fields: "Adresse électronique" (with a red border and placeholder "ex. : nom@exemple.fr") and "Mot de passe". Below the password field is a link for "Mot de passe oublié ?". A blue "SE CONNECTER" button is at the bottom of this column.

1) Réception du certificat

Dès que la validation est effectuée par votre correspondant DRAAF, le certificat sera disponible dans la rubrique "mes documents" le lendemain de la validation (délai 24h).

1) Cliquer sur l'espace personnel

2) Sélectionner « mon activité »

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre demande.



3) Sélectionner « mes documents » Le certificat peut être téléchargé pour être imprimé et enregistré sur votre ordinateur.



Voici le lien direct pour accéder sur le site de service public :

<https://www.service-public.fr/compte/se-connecter?targetUrl=/loginSuccessFromSp&typeCompte=particulier>

Si toutefois vous avez dans votre compte "0 document" veuillez me recontacter en me joignant une copie d'écran ou il est indiqué « 0 document » ou lorsqu'il vous est impossible de télécharger votre certiphyto.